

**1<sup>MA</sup> SESSIONE URDINARIA DI U 2025**  
**REUNIONE DI I 27 È 28 DI MARZU DI U 2025**

**1<sup>ÈRE</sup> SESSION ORDINAIRE DE 2025**  
**RÉUNION DES 27 ET 28 MARS 2025**

**N° 2025/01/011**

**Question orale déposée au nom du groupe « Avanzemu »**

**OBJET : SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER CALVI-BALAGNE.**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Nous avons entendu l'appel au secours, lancé au cours de ce premier trimestre 2025, des bénévoles de la SNSM Calvi Balagne.

Ceux-ci se retrouvent contraints de fermer leur station par défaut d'un navire suffisamment sûr pour pouvoir intervenir. En effet, le navire habituellement utilisé par l'association âgé de 38 ans a subi de nombreuses avaries et, récemment, un incendie. Il ne permet plus aux bénévoles de sortir en mer en sécurité.

L'acquisition d'un nouveau navire est un projet dans les tuyaux qui peine à se concrétiser, faute de financement, notamment du côté de la Collectivité de Corse sollicitée à hauteur d'environ un million d'euros soit 40% de l'opération. L'association couvre le reste de la dépense.

Dans une île où, par définition, les activités liées au nautisme, à la pêche et à la plaisance sont développées et constituent un pan important de l'économie, le sauvetage en mer constitue une impérieuse nécessité. Les bénévoles de la SNSM qui engagent déjà leur temps et prennent des risques pour porter assistance aux usagers de la mer et parfois sauver des vies, n'ont pas à pâtir du manque de moyens afin d'assurer leurs missions dont l'utilité publique est incontestable.

Nous savons les contraintes financières qui pèsent sur le denier public et les arbitrages nécessaires entre les différents besoins mais la sécurité des personnes doit être une priorité absolue et il n'est pas envisageable que les moyens de secours soient empêchés dans leurs actions à cause d'une carence de financement.

Une solution afin que ce service vital et indispensable soit rétabli doit être urgemment trouvée.

Au-delà de cette seule opération, la question financière relative aux besoins de la SNSM, notamment sur sa flotte, à l'échelle du territoire soit environ 1000 kilomètres de côtes, se pose. Les dépenses liées aux navires sont récurrentes et concernent les dix stations présentes en Corse.

Monsieur le Président de l'Exécutif, quel montage d'ingénierie financière proposez-vous à court terme afin que la SNSM Calvi Balagne puisse réaliser l'opération d'acquisition de ce nouveau navire qui lui fait cruellement défaut ? A long terme pour assurer l'action de l'association sur l'ensemble du territoire ?